

LES ENFANTS DU VIETNAM PARADISO

Le 17 octobre 2014 à l'auditorium de la Maison du Barreau à Paris, la Commission Vietnam s'est réunie pour la 7^{ème} fois depuis sa création au printemps 2013 sous l'égide du Bâtonnier Christiane FERAL-SCHUHL. La projection du film «Vietnam Paradiso» avec la participation du réalisateur Julien LAHMI a introduit le sujet de la sauvegarde des droits des enfants souvent victimes innocentes du monde que nous leur lèguerons.

Le film «Vietnam Paradiso» a été tourné en 2000 dans des orphelinats au Vietnam mais n'a paru sur les grands écrans français qu'en 2013 à l'occasion de l'année croisée France-Vietnam. Magnifique documentaire, ce carnet de voyage, les rires d'enfants, leur condition, le courage et l'espoir montrés, ont suscité de vives émotions et de très nombreuses questions d'avocats de mineurs, d'avocats spécialistes du droit des étrangers, d'éminents responsables d'ONG comme Urgence Humanitaire et aussi de parents adoptifs présents dans l'assistance.

A la tribune, outre le réalisateur, sont intervenus le Docteur Thien Dao VU, présidente de l'Association de Soutien aux Orphelins au Vietnam (ASSORV) créée en 1992 et fondatrice de trois orphelinats Hoa Mai au Vietnam (dont celui à Can Tho où des scènes du film ont été tournées), Mme. Hoang Mai TON NU, présidente de l'Ecole Sauvage créée en 1994 pour la scolarisation des enfants de familles nombreuses démunies, M. Thomas BEHAGHEL, Directeur de programmes de l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) en charge notamment des projets en Asie du Sud Est et Thi My Hanh NGO-FOLLIOT, avocat au Barreau de Paris responsable de la Commission Vietnam.

Le film «Vietnam Paradiso» a servi de paradigme pour élever au niveau de l'universel le problème des droits de l'enfant à avoir un foyer, à être scolarisé, à recevoir une éducation et des soins de santé, bref, à mener une vie normale d'enfant.

Trois traits caractéristiques de l'éducation vietnamienne traditionnelle ont été soulignés - Commission Vietnam du Barreau de Paris oblige - : devoir de silence des enfants et non droit à la parole, négation de l'individu au profit de la collectivité et de ses idéaux, maîtrise de ses émotions dès le plus jeune âge.

On peut généraliser à tous les pays où les malheurs accablent les enfants, le constat des associations humanitaires d'inégalités criantes pour l'accès aux soins et à l'éducation.

Comme partout, la priorité au Vietnam est de permettre l'éducation et la scolarisation d'enfants de milieux défavorisés. Le Dr. VU a rappelé combien l'éducation est primordiale pour une prise de conscience générale face aux problèmes de société accrus dans un pays dont les effets de la guerre - pourtant achevée depuis 40 ans - se prolongent.

Le redressement de ce pays à une vitesse fulgurante et sa nouvelle place dans le monde, dus en grande partie à l'optimisme

des Vietnamiens, à leur grande capacité de rebond et à leurs facultés d'adaptation au monde globalisé sont autant de motifs d'espoir pour les enfants du Vietnam.

Après des décennies de guerre, le Vietnam s'est redressé et est revenu sur la scène internationale. En août 2014, le Président de la Commission Européenne, Monsieur José Manuel Barroso, en visite officielle à Hanoï, a rappelé que l'Europe renforçait son partenariat avec le Vietnam qu'elle continue à soutenir dans ses réformes et à accompagner pour devenir un pays industrialisé en 2020, et que le Vietnam soutient la présence européenne dans la zone.

Mais quel monde préparer pour les enfants victimes des catastrophes vécues par leur pays ? Des intervenants ont attiré l'attention sur le danger que le développement se fasse au détriment de la grande civilisation multiséculaire du pays, des qualités de ses habitants et de leurs savoir-faire.

C'est en priorité en direction des enfants et des jeunes que doivent être déployés les moyens de préparer l'avenir. L'IECD, présent au Vietnam depuis 2010, a déjà formé 700 jeunes à divers métiers dont celui de boulanger.

La France a une opportunité offerte par la disposition franco-philie des Vietnamiens. Le «désir de France» est fort au Vietnam comme en témoignent notamment le Festival culturel international que la ville de Hué accueille tous les deux ans depuis l'an 2000 et encore la présence des instituts français dans le pays. L'importance de la communauté des 300 000 Vietnamiens établis en France est un signe et une chance pour les deux pays.

Dans le Vietnam membre de l'OIF qui a accueilli en 1997 le sommet de la Francophonie, il faut un effort tout particulier pour l'enseignement du français partout et dans toutes les activités - bien sûr dans les domaines du droit et de la justice - en employant notamment, comme l'a préconisé Dr. VU, des méthodes ludiques. Le rapport OIF de 2014 a recensé 654 000 francophones au Vietnam.

La commission Vietnam du Barreau de Paris continue son travail, dans ses domaines et avec ses moyens, pour répondre au «désir de France» dans le respect de l'identité sociale et culturelle du Vietnam et pour développer la relation privilégiée des deux peuples.

*Thi My Hanh NGO-FOLLIOT
Avocat au Barreau de Paris*

Première Vice-Présidente de la CNA

Responsable de la Commission Vietnam du Barreau de Paris

Secrétaire Générale du Comité en France des Consultants pour le

Vietnam (CFCV)